



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle académique de la prospective et
de la performance**

**Rectorat de l'académie de Créteil
PAPP**

Affaire suivie par :
Derek Carver et Laurent Golliot
Mél : ce.papp@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 01

Circulaire n° 2024-072 du 29/08/2024

Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles - Aide à la codification

PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (PCS)

AGRICULTEURS

10 Agriculteur Exploitant

Cultivateur - Viticulteur - Horticulteur - Maraîcher - Fermier - Métayer - Entrepreneur de Travaux Agricoles (Moins de 10 salariés)

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

21 Artisan

Artisan, Boulanger, Pâtissier, Boucher
Artisan Maçon, Plombier, Menuisier, Mécanicien, Coiffeur, Teinturier
Artisan d'imprimerie, d'art
Transporteur routier indépendant (moins de 10 salariés)

22 Commerçant et assimilé

Tous commerces ou prestataires de service de moins de 10 salariés:
Epicier, Cafetier, Restaurateur, Hôtelier, Forain, Libraire, Agent Immobilier

23 Chef d'entreprise de 10 salariés et plus

CADRES & PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUP.

31 Professions Libérales

Médecin, Dentiste, Avocat, Architecte, Notaire, Expert-comptable, Pharmacien

33 Cadre de la fonction publique

Magistrat, Inspecteur, Officier, Administrateur, Attaché

34 Professeur, Professions scientifiques

Proviseur, Principal, Professeur Agrégé ou Certifié, Conseiller d'orientation, Médecin ou Pharmacien salarié, Médecin hospitalier



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

35 Profession de l'information, des arts et des spectacles

Journaliste, Ecrivain, Bibliothécaire, Danseur, Comédien

37 Cadre administratif, Commercial d'entreprise

Directeur d'agence bancaire

38 Ingénieur, Cadre technique d'entreprise

PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

42 Professeur des Ecoles, Instituteur et Assimilé

Instituteur, Directeur d'école, P.E.G.C, Maître Auxiliaire, Conseiller d'éducation

43 Professions intermédiaires santé et du travail social

Puéricultrice, Infirmier, Assistante Sociale, Préparateur en pharmacie, Educateur Spécialisé, Sage-femme

44 Clergé, Religieux

45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

Contrôleur des Impôts, Secrétaire Administrative, Inspecteur de Police, Adjudant

46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

Comptable, Secrétaire de Direction, Représentants, Maître d'hôtel, Photographe

47 Technicien

Dessinateur industriel, Analyste, Programmeur, Géomètre, Technicien, Chimiste, Contrôleur Laitier

48 Contremaître, Agent de maîtrise

Conducteur de travaux, Chef de dépôt, Chef d'atelier, Chef de cuisine

EMPLOYÉS

52 Employé civil et Agent de service de la fonction publique

Aide-soignante, Ambulancier, Agent administratif, Commis, Agent de service, Préposé, Dactylo, Standardiste

53 Policier, Militaire

Gendarme, Pompier, Agent de police, Agent de sécurité

54 Employé administratif d'entreprise

Secrétaire, Dactylo, Guichetier, Standardiste, Hôtesse d'accueil ou d'accompagnement, Employé

55 Employé de Commerce

Vendeur, Caissière, Pompiste

56 Personnels - Services directs aux particuliers

Nourrice, Concierge, Coiffeur salarié

OUVRIERS

62 Ouvrier qualifié dans l'industrie

Mécanicien, Ajusteur, O.H.Q., O.Q., Chef d'équipe

63 Ouvrier qualifié dans l'artisanat

Ouvrier d'art, Verrier, Couturière, Jardinier, Menuisier, Charpentier



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

64 Chauffeur

Chauffeur routier, Chauffeur de Taxi (Salarié)

65 Ouvrier qualifié de la manutention, du magasinage et du transport

Conducteur de machine ou d'engin, Magasinier

67 Ouvrier non qualifié dans l'industrie

Manœuvre, Manutentionnaire

68 Ouvrier non qualifié dans l'artisanat

Bagagiste, Déménageur

69 Ouvrier agricole

Marin Pêcheur, Bûcheron, Berger

RETRAITES

71 Retraité : Agriculteur Exploitant

72 Retraité : Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise

73 Retraité : Cadre, Professions intermédiaires

76 Retraité : Employé, Ouvrier

AUTRES INACTIFS

81 Chômeur n'ayant jamais travaillé

☞ pour les chômeurs qui ont déjà travaillé, indiquer la dernière profession et non '81'

83 Militaire du contingent

84 Elève/Étudiant

85 Personne sans activité professionnelle et qui n'a jamais travaillé (moins de 60 ans)

86 Personne sans activité professionnelle et qui n'a jamais travaillé (60 ans et plus)

☞ pour les personnes sans activité professionnelle qui ont déjà travaillé, indiquer la dernière profession et non '85 ou 86'

99 Non renseignée (Inconnue ou sans objet)